



SVT (Tronc Commun Sciences)

Classification des végétaux Cours

Professeur : Mr BAHSINA Najib

Sommaire

I- Classification générale des végétaux

1-1/ Introduction

1-2/ Exemple: Le chêne (Quercus)

1-3/ Bilan

II- Classification des végétaux

I- Classification générale des végétaux

1-1/ Introduction

La classification générale a été mise au point en se basant sur les bifurcations successives selon la présence ou l'absence des critères de classification.

Linné (1707-1778) naturaliste suédois est le premier qui a établi les règles de la classification générale actuelle.

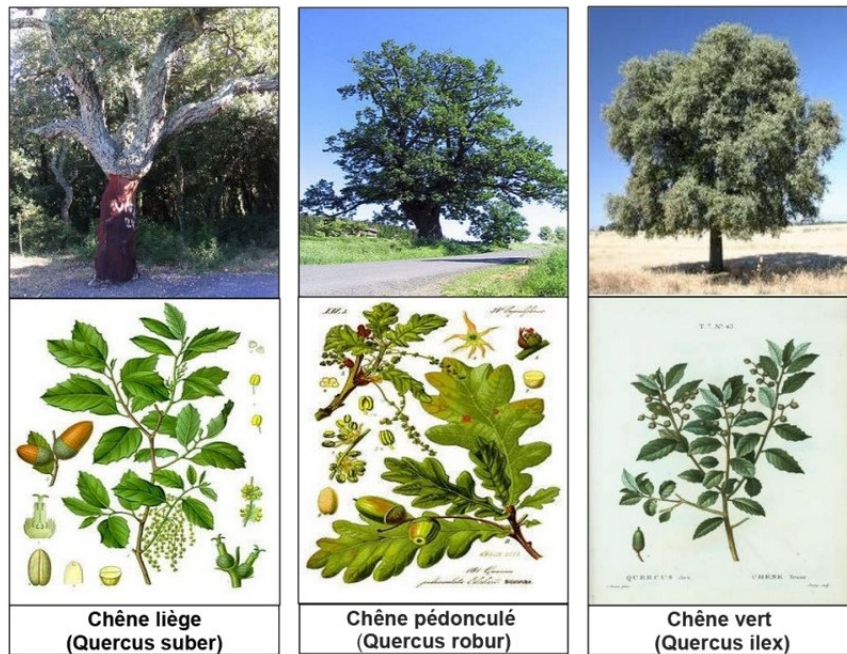
1-2/ Exemple: Le chêne (Quercus)

Pour classer les végétaux, on peut choisir plusieurs critères.

Mais cela risquerait de rassembler des végétaux très différents dans les mêmes groupes.

Les biologistes ont été alors poussés à rechercher des critères qui permettent de distinguer d'avantage les végétaux, comme les critères morphologiques, anatomiques et physiologiques.

Les figures suivantes présentent trois espèces de chênes différents :

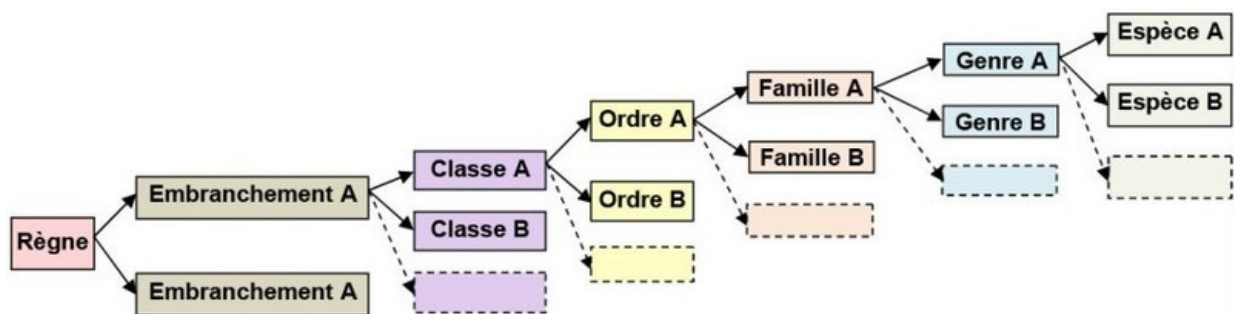


Les trois chênes ont une ressemblance apparente, cependant plusieurs caractères permettent de les différencier tel que la morphologie ; l'anatomie ; l'habitat... ; mais le plus important est l'absence d'interfécondité.

Il s'agit donc de trois espèces de chênes différentes.

1-3/ Bilan

L'ensemble des plantes constitue le règne végétal, les autres niveaux de classification sont par ordre hiérarchique : l'embranchement, la classe, l'ordre, la famille, le genre, l'espèce.



Dans un groupe végétal, on trouve des végétaux qui se ressemblent beaucoup entre eux, mais ils se distinguent par un ou plusieurs critères, on dit qu'ils appartiennent à des espèces différentes.

On attribut à chaque plante deux nom latins: le premier indique le genre et le deuxième indique l'espèce.

Exemples :

- *Quercus suber* (Chêne liège)
- *Quercus ilex* (chêne vert)
- *Quercus pyrenaica* (chêne tauzin)

II- Classification des végétaux

La systématique végétale est la partie de la botanique qui a pour objet le groupement des plantes en catégories selon les caractères qu'elles ont en commun, en prenant en compte les caractères morphologiques, cytologiques, biochimiques et de biologie moléculaire.

Le document suivant présente une clé simplifiée de classification des végétaux :

